

Madame, Monsieur,

Pourquoi ce bulletin "spécial bilan" ?

D'abord parce que nous arrivons au terme de la durée de notre mandat électoral - *il ne reste que quelques mois* - et ce type d'information peut être fait avant la date limite du 1er septembre. Ensuite afin que vous soyez informés de l'utilisation de l'argent de vos impôts pendant ce mandat.

Depuis 2008, nous nous efforçons d'agir dans des domaines divers et importants.

L'habitat : Le lotissement LOGIVAM a été réalisé - *le projet avait été amorcé par mes prédécesseurs, M. Leviel et M. Pitois*. Deux projets de construction sont en cours de réalisation

Les écoles : L'école des Clémencins est agrandie. Les logements du Tivoli doivent être libérés pour un aménagement ultérieur. Une seconde cantine a été créée à Tivoli.

Les associations : Les anciens bureaux BAXI ont été achetés et aménagés pour les associations. Le Club House du foot-ball a fait l'objet de transformations.

L'aide social : Un véhicule et son chauffeur sont mis à la disposition des personnes âgées.

Les finances : 2012 et 2013 ont vu un excédent de fonctionnement viré sur la partie "investissement" permettant d'éviter le prélèvement habituel dans des réserves qui ne sont pas inépuisables.

La vie courante : Sur simple demande, les services techniques de la commune vous débarrassent des encombrants. Un nouveau terrain de loisirs est en cours d'aménagement.

Le patrimoine : Il a été considérablement agrandi.

Le stationnement et la vitesse : Des ralentisseurs et des miroirs ont été installés. Des parkings ont été créés.

La communication : Plusieurs bulletins d'informations sont édités dans l'année.

Les manifestations : Le tournoi de rugby des écoles, la course des scolaires, le Prix Henri Barbusse (*105 inscrits cette année*) et les performances des associations sportives. Le 14 juillet, la fête des enfants à Noël.

Voilà pour les principales nouveautés. Ce n'est pas un bilan parfait, loin de là, et il reste beaucoup à faire. Mais il a le mérite d'être positif dans bien des domaines.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin,

Le maire

D. MOITIÉ

La mairie de CROUY est à votre service du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 sauf le vendredi à 17h00.

Tél : 03 23 53 14 12

Fax : 03 23 59 23 92

Site internet : www.ville-crouy.fr

Mail : mairie.crouy02@orange.fr

Sommaire

Notre action en faveur des scolaires

2

Notre action en faveur des jeunes

3

Notre action en faveur du développement de la commune

4

Notre action en faveur du patrimoine communal

5

Notre action en faveur de la circulation, du stationnement

6

Notre action en faveur de la lutte contre les inondations

7

Notre action en faveur des associations

8

Notre action en faveur de l'animation

9

Notre action en faveur des personnes âgées

10

Notre action en faveur de différents domaines

11

La situation financière

12

Dépôt légal :

Mairie de CROUY

Directeur de publication

M. MOITIÉ Daniel

Maire

Avec la participation de Estelle PAILLER, stagiaire de première année BTS Design

Graphique à Saint Vincent de Paul.

DES SCOLAIRES

Pour une meilleure isolation des salles de classe, les fenêtres des écoles ont été changées.

Le restaurant scolaire de la salle polyvalente, conçu pour 70 demi-pensionnaires, ne pouvait plus faire face à la demande journalière des 110 élèves. Une 2^{de} cantine a été réalisée à l'école du Tivoli appelée à se développer. Les logements de cette école seront aménagés en salles de classe. A ce jour, il reste un logement à récupérer pour ce projet, qui permettra à la commune de réaliser des économies substantielles par rapport à une extension nouvelle.

Il fallait mettre de l'ordre dans les conduits d'assainissement qui se croisaient et dont la connaissance des raccordements nous échappait par endroits. Il fallait vidanger régulièrement les regards situés dans la cour de l'école de la mairie. Ce furent d'importants travaux.

L'abri des scolaires, avenue du Général Patton a été changé.

L'école des Clémencins a été agrandie, tant pour les primaires en mordant sur le préau, que pour les classes maternelles. L'isolation et le

• Remplacement des fenêtres



• Nouvelle cantine à Tivoli



• Assainissement de l'école de la mairie



• Abri bus



• Jeux



• Extension et rénovation des Clémencins



DES JEUNES

Les buttes du terrain de loisirs, avenue du Général Patton, doivent en intriguer plus d'un. Elles ont été façonnées à la demande d'un groupe de jeunes qui utilise le vélo tout terrain (BMX) sur ces bosses remodelées en soustrayant ou en ajoutant de la terre. Derrière ces buttes, un petit terrain de foot a été aménagé, à la disposition du jeune public.

Près du stade de foot ball, des poteaux de basket ont été installés, là-aussi à la disposition des jeunes.

L'accueil de loisirs a été transféré à l'école du Tivoli. Des locaux neufs, avec beaucoup de lumière bénéficient de la proximité des deux cours de l'école, du préau, de la bibliothèque et du terrain de loisirs. En bref, un environnement idéal pour les jeunes fréquentant le centre de loisirs pendant les vacances.

L'animation de la commune continue :

- Par le maintien de manifestations qui existaient déjà (la fête communale, la retraite aux flambeaux et les aubades, le mercredi de la fête).

- Par de nouvelles manifestations (le 14 juillet avec ses bals, barbecue et structures gonflables gratuites pour les enfants, et le spectacle de Noël et son goûter gratuit pour les enfants).

• Aménagement du terrain loisirs



• Terrain de sports



• Accueil de loisirs



• Nouveaux locaux à Tivoli



• Événements



Mercredi de la fête

Noël des enfants

14 juillet

Retraite aux flambeaux

DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE

Pour les lotissements,

- Le lotissement LOGIVAM est terminé en respectant la mixité du locatif et du domaine privé (80 logements au total)
- Le projet de l'Eco-quartier avec la Communauté d'Agglomération du Soissonnais est en bonne voie. Les fouilles archéologiques n'ont rien révélé.
- Le projet OPAL concernant la friche Pecquet Tesson ne débutera qu'après la dépollution du terrain.
- Un terrain à bâtir a été acheté rue Ponticelli. Ce sera une voie d'accès à la zone des Chéneaux pour un futur projet de construction.

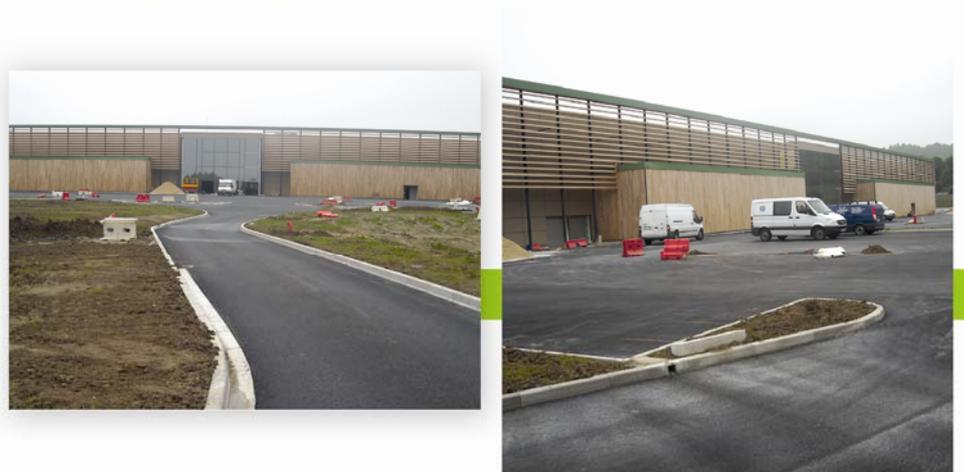
Il est évident que la réalisation de l'hypermarché en bordure de la déviation est à 100 % du domaine privé. La commune n'a fait qu'appuyer la demande ainsi que celle du transfert de la pharmacie auprès de diverses instances.

Le projet du futur château d'eau consiste à réaliser un nouveau réservoir de 300 m³ à proximité de celui qui existe avec une contenance de 70 m³, et qui se vide dans la journée et se remplit la nuit. Les terrains sont achetés, en face d'une nouvelle bache à eau pour la défense incendie (voir photo).

● Lotissements



● Zone commerciale



● Achat terrain réserve d'eau



DU PATRIMOINE COMMUNAL

De nombreuses associations animent notre commune par des activités culturelles, sportives et de loisirs. C'est la raison pour laquelle une seconde maison des associations a été aménagée, dans les anciens bureaux BAXI. Elle y accueille l'École de Musique, les Petites Mains et Eperon 132, et occasionnellement, d'autres associations dans la salle du rez-de-chaussée. La grande salle du rez-de-chaussée, équipée d'une cuisine, peut être louée par les Crouysiens à un tarif préférentiel de 130,50€, d'où son succès dans la réservation du week-end.

La procédure de récupération de biens sans maître n'avait jamais été lancée dans les années antérieures. Les 2 opérations, et la 3ème en cours, menées pendant ce mandat, représentent un total de 3 ha en friches et bois au profit de la commune. Des bois ont été achetés dans la zone de l'observatoire allemand, Montagne des Bertins, de même que des terrains en friche dans la zone AU des Pensiers et pour permettre l'accès aux Chéneaux.

L'accessibilité aux divers édifices publics nécessite des travaux d'aménagement qui seront rendus obligatoires d'ici peu. C'est pourquoi le budget communal 2013 y consacre une part importante. Deux rampes d'accessibilité ont été réalisées, à la salle multifonctionnelle et une autre à l'église.

● Salle multifonctionnelle



● Récupération de biens



● Aménagement bureaux des adjoints



● Achat de terrains et de bois



● Accessibilité



Accessibilité de la salle



Accessibilité de l'église

DE LA CIRCULATION DU STATIONNEMENT

La traversée de Crouy a toujours été un problème non résolu à ce jour, à cause de la vitesse et du stationnement. En ce qui concerne la vitesse, des "zones 30" et des ralentisseurs aux abords de l'école maternelle du Centre et du Tivoli incitent certains chauffeurs à "lever le pied". D'autres ralentisseurs ont été installés rue Brossolette, rue du Stade, ... L'Agence Départementale d'Ingénierie a été chargée d'étudier cette traversée et nous attendons ses propositions.

La solution pour résoudre les problèmes de stationnement, c'est bien évidemment la création de parkings. C'est pour cette raison que les parkings de la rue du Capitaine Peal, de l'ex bergerie, face au bureau de tabac, du square St Laurent, de la rue Henri Barbusse, de Sous la Perrière et de l'école des Clémencins ont été aménagés par les employés communaux du Service Technique.

Les travaux pour l'éclairage public ont surtout concerné l'entrée de Crouy, côté de l'avenue du Général Patton. Les lignes électriques ont été enfouies et de nouveaux candélabres ont été installés.

Depuis que nos 23 km de routes ne sont plus départementales, il nous faut les entretenir, les saler en hiver par l'acquisition d'un matériel adapté, couper les herbes aux abords de ces voies. Tous ces travaux ne peuvent être menés en même temps et nécessitent une programmation.

• Ralentisseurs



• Abords des écoles



• Aménagement parkings



Rue du Capitaine Peal



Bergerie



Square Saint Laurent



Sous la perrière



Bergerie

• Éclairage public



• Voirie



Notre action en faveur ...

DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Des travaux ont été réalisés pour prévenir :

- **Les coulées de boue**, rue Léo Nathié, par le creusement de deux fossés et l'édification d'une petite butte plantée de végétaux.

- **Les inondations**, rue des Rochettes, par le changement du système d'ouverture et de fermeture des vannes à la cascade des Rochettes. Ce système d'ouverture et de fermeture des vannes, à l'intérieur de la C.M.I. permettra de faire varier le niveau de l'eau dans le fossé creusé parallèlement à la Jocienne.

- **Les incendies**, à l'intersection des rues de Laon et de Sous-la-Perrière, par l'aménagement d'une bache à eau. Puis à l'intersection de l'avenue du Président Coty et de la rue Brossolette par la création d'une bouche incendie.



● Rue Léo Nathié



● Vanne des Rochettes



● Vannes de la C.M.I.



● Bache à eau



● Bouche incendie rue Brossolette



DES ASSOCIATIONS

Les associations jouent un rôle important dans l'animation d'une commune. CROUY a la chance d'accueillir 28 associations et même un peu plus, avec celles de l'extérieur que nous "dépannons".

La commune a fait l'acquisition de l'immeuble occupé autrefois par les bureaux BAXI. Des travaux d'aménagement ont été réalisés et cette nouvelle salle multifonctionnelle a été inaugurée cette année, en même temps que la cantine du Tivoli et la pose de la plaque en hommage à l'ancien maire, Paul Flacon.

L'étage est occupé par les Petites Mains, Eperon 132 et l'Ecole de Musique. La salle du rez-de-chaussée peut être louée pendant les week-ends. Mais sa contenance ne peut excéder 49 personnes.

Les agents du Service Technique de la commune apportent leur aide à diverses manifestations telles que le concours de billes, la kermesse des écoles ...

Le Club House de football, occupé par l'Entente Cuffies - Vauxtnôt - Crouy a été rénové, de même que les courts de tennis voisins au terrain de foot.

L'association "La Farandole des Boud'Choux" a bénéficié d'une subvention importante dès sa création, afin de lui permettre d'acheter du matériel pour les enfants.

• Salle multifonctionnelle



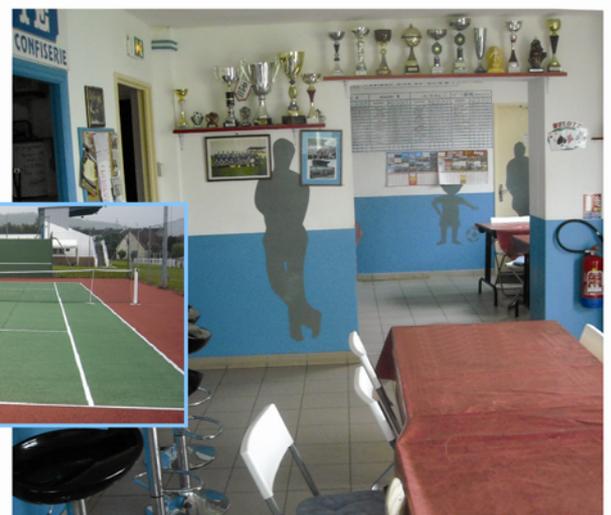
• Aide technique

Concours de billes



• Aménagement du Club House

Terrain de tennis



DE L'ANIMATION

La course pédestre dite "Prix Henri Barbusse", épreuve de nature et de mémoire sur les lieux de la bataille de Crouy de janvier 1915, connaît un succès grandissant parmi les sportifs. Elle a lieu tous les ans, le 8 mai.

Deux cérémonies des Justes parmi les Nations ont marqué ce mandat par leur solennité et l'émotion suscitée. La famille Cuvellier fut honorée à titre posthume pour avoir hébergé les enfants Katz à l'insu des occupants. La famille Ardouel fut honorée également à titre posthume et leur nièce, Mme Létoffé, était présente pour avoir sauvé Albert Szerman dans des conditions tragiques.

La cérémonie du 14 juillet suivie d'un barbecue gratuit et d'un bal connaît beaucoup de succès. De plus, une structure gonflable est à la disposition des enfants.

Il y a eu un défilé de "fête à Crouy" hors du commun. Ce furent les nombreuses troupes de soldats de Napoléon pour rappeler le passage de celui-ci lieudit Le Petit Caporal.

Les 6 courses des scolaires, sont très attendues par les enfants. Des médailles récompensent tous les coureurs, et un livre pour le 1^{er} et la 1^{ère} de chacune de ces courses.

• Prix Henri Barbusse et stèle



• Justes



• 14 juillet



• Défilé Napoléon



• Course des scolaires



Notre action en faveur ...

DES PERSONNES AGEES

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule qui est, avec le chauffeur, mis à la disposition des personnes âgées dont le déplacement ne peut être assuré par la famille. C'est un service rendu dans le cadre de l'action sociale. Une seule condition, ne pas faire la demande au dernier moment.

Le repas des anciens a lieu tous les ans le 3^{ème} mercredi de novembre dans la salle polyvalente qui risque, un jour, d'être trop petite car nous approchons les 220 personnes. Nous faisons intervenir les artisans locaux : le traiteur, M. Bujar et les deux boulangers - pâtisseries pour le dessert.

Le ramassage des encombrants est un service rendu à tous les habitants de la commune. Ce sont les agents du Service Technique qui se chargent de ce travail de manutention puis de tri avant le transfert au dépôt de Mercin ou de Villeneuve St Germain. Les dépôts sauvages près du passage à niveau, route de Bray, ou en bordure du chemin du Pressoir Chevalier proviennent d'habitants non scrupuleux d'autres communes.

• La logan



• Le repas des anciens



• Ramassage des encombrants



DE DIFFERENTS DOMAINES

Le terrain rue des Villots, réservé aux Crouysiens pour le dépôt des végétaux a été agrandi à la parcelle voisine. Nous ne pouvons que regretter la négligence de certains utilisateurs déposant les végétaux devant la décharge ...

De nouveaux chemins ont été remis en état, à la grande satisfaction des promeneurs : le chemin des Vausorts, en partie le chemin des Abatelets et celui des Monts de Bise.

La reprise des tombes abandonnées permet de retarder l'agrandissement du cimetière. Le Columbarium a été agrandi.

Il a fallu acquérir du matériel pour le Service Technique. Il faut saler les routes, tondre des espaces verts plus grands d'année en année, etc.

Les branchements plomb à supprimer ne seront bientôt qu'un souvenir.

Le problème des "dépôts" laissés par les chiens concerne les maîtres. Des emplacements réservés à nos amis les bêtes ont été créés à divers endroits. Mais ces derniers ne sont pas toujours utilisés.

• Agrandissement terrain pour les végétaux



• Réfection des chemins



• Reprise des tombes et agrandissement du Columbarium



• Acquisition de matériels



• Branchements plomb



• Canisette



FINANCIERE

Cette situation financière de la commune en comparaison des moyennes d'autres communes de même population du département de l'Aisne, de la région Picardie et au niveau national nous a été communiquée par les services de la Trésorerie après une enquête de l'INSEE - Elle est intéressante.

Elle nous montre que nous ne sommes pas trop mal placés au niveau

- Des charges de fonctionnement du budget.
- Du montant de la dette.
- De l'imposition (taxe d'habitation et taxes foncières).

Sachant,

Que nous ne profitons pas de la totalité des taxes et vous pouvez vous reporter à votre feuille d'impôt pour le vérifier.

Que, bien évidemment, je suis d'accord avec vous pour dire que ce serait bien mieux si l'on payait moins d'impôt.

Que c'est rassurant de constater notre position inférieure à ce qui est payé par les habitants des communes de même taille dans l'Aisne, en Picardie et même en France.

Situation financière de Crouy par rapport aux communes équivalentes en population (catégorie démographique de 2000 à 3499 habitants) au 4 avril 2013

● **Montant en € par hab.**



	Commune	Département	Région	National
Charges de fonctionnement	585	803	729	708
Encours total de la dette au 31 décembre 2012	412	462	577	713

● **Taux d'imposition (%)**

	Commune	Département	Région	National
Taxe d'habitation	20,73	22,34	23,82	21,95
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,32	16,55	23,41	18,62
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28,59	33,15	49,77	55,43

